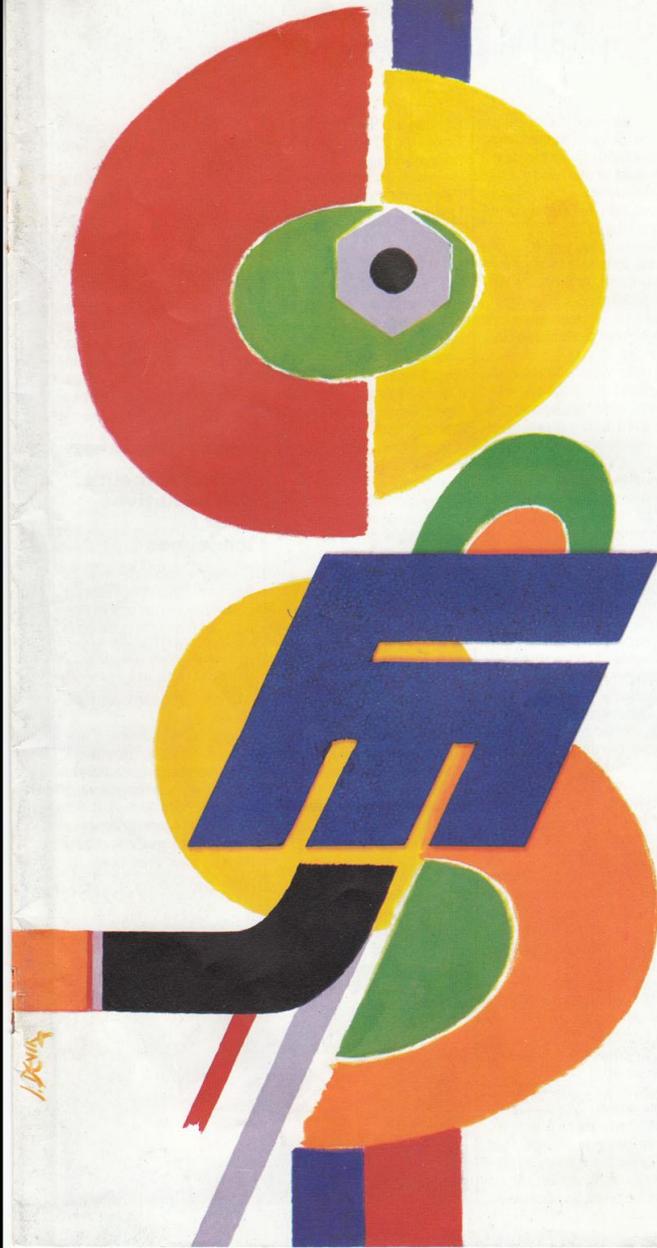


A. Devix



elan

4570 moteurs par jour

En septembre, les productions dans les Départements de Mécanique s'élèvent à 4570 moteurs par jour : 1050 pour le X, 1900 pour le TU, 170 pour le Z-V6 PRV, 1450 pour le J-Essence et le J-Diesel.



A la Fonderie, les fabrications journalières se répartissent de la façon suivante : 10.000 vilebrequins, 40.000 chemises, 15.000 collecteurs et pièces de sécurité.

A la même époque, l'effectif inscrit à Française de Mécanique était de 5527 personnes (70 Cadres, 36 Collaborateurs Hors-Classe, 955 ETDAM et 4466 Ouvriers).

La biocarte est née

La biocarte ? - C'est la nouvelle "carte à puce", de la taille d'une carte bancaire, qui rassemble dans un microprocesseur toutes les informations utiles à connaître sur l'état de santé de son propriétaire. C'est un véritable dossier médical portable.

Attention : la biocarte est la propriété exclusive du patient, il s'agit d'un dossier confidentiel dont le contenu est donc protégé des indiscretions.

Le ou les médecins consultés inscrivent les informations utiles à connaître en

cas d'urgence (groupe sanguin, allergies, traitements, passé médical, vaccinations) ou, lors d'une visite chez le médecin, pour suivre l'évolution de l'état de santé du patient.

En cas d'urgence, mais aussi dans toutes les autres situations, la biocarte apporte au médecin les informations nécessaires dont il a besoin pour les soins à donner.

Le patient connaît les informations qui y sont contenues : elles ne sont entrées qu'avec son accord et en sa présence. Il ne peut s'agir que d'informations médicales et la carte ne peut servir, en aucun cas, au contrôle : ni le médecin contrôleur, ni le médecin expert n'y ont accès.

Les informations sont regroupées en quatre zones : identification, urgences, profil, consultation.

La zone concernant l'état de santé du patient - consultation - n'est pas accessible au médecin du travail. Les pharmaciens, quant à eux, ont accès à la lecture d'une partie de la carte aux zones identification et urgences ; ils ne peuvent évidemment pas en modifier le contenu.

Le droit d'accès à la carte est bien entendu réservé au patient et aux personnes habilitées, qui possèdent à la fois une carte d'habilitation et un code secret : les médecins, les pharmaciens.

La biocarte est diffusée dans l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais au prix de 80 francs. A Française de Mécanique, deux prises en charge sont possibles :

— pour les adhérents à la Mutualité du Pas-de-Calais, promoteur de la biocarte, la prise en charge est intégrale, sans avance d'argent. Il suffit de retirer un bon de prise en charge au

Service du Personnel (A. Rollé : p. 2226) lors de la commande ;

— pour les adhérents au Centre de Prévoyance du Nord, le remboursement sera de 30 francs par carte.

Pour se la procurer, il est indispensable d'avoir une prescription médicale : elle est obtenue soit auprès de son médecin traitant, soit auprès du médecin du travail.

Des prescriptions sont disponibles au secrétariat du Service Médical.

Il convient ensuite de se rendre à la Gestion du Personnel (A. Rollé), muni de cette prescription, d'une photo d'identité et de l'éventuel paiement afin d'effectuer la commande. La biocarte sera disponible huit jours plus tard auprès de A. Rollé.

Les conditions spéciales de prix sont valables pour la première biocarte : lors de l'acquisition d'une deuxième ou d'une troisième carte, le prix est de 80 francs et elle peut également se faire par l'intermédiaire de l'Entreprise.

La Peugeot 405 présentée à FM

A l'occasion du lancement de la Peugeot 405, un mini-salon a été organisé



au Centre de Livraison des véhicules le 24 juin dernier.

Une 405 SRI et une 405 GR étaient les deux grandes vedettes de la journée, ainsi qu'une 205 Open et une 505 SX.

Les membres du personnel sont venus nombreux à cette manifestation qui se déroulait en même temps que la présentation aux représentants de la presse régionale des installations où est fabriqué le moteur TU.

Collectionneurs : des initiatives pour les jeunes

Depuis le mois de mai, la Section Collectionneurs a ouvert ses portes aux jeunes de 8 à 14 ans : le quatrième samedi de chaque mois, de 15 h à 17 h, ils sont initiés à la philatélie. Ces séances se déroulent au chalet du J.

Très prochainement, d'autres initiations devraient démarrer, selon la demande des jeunes : cartes postales, insectes, etc.

Pour tous renseignements sur la Section Collectionneurs, vous êtes priés de vous adresser à J.M. Blanchette, Président (p. 2542) ou J. Debray, Secrétaire (p. 2258).

élan 89
septembre 87

sommaire

Les 26 septembre et 3 octobre, les membres du personnel et leur famille sont invités à participer à deux journées "Connaissance de l'Entreprise".



Deux moteurs de l'Entreprise une nouvelle fois à la une : le moteur TU sur la Citroën AX 5 portes et le moteur Z V6-PRV sur la Renault 25 V6 Injection.



Il vous reste un peu plus de deux mois pour préparer à participer de la meilleure façon au onzième Salon FM de travaux manuels d'expression artistique.



Arcachon, Soulac, Oléron : trois centres de colonies de vacances où nous sommes passés pour voir comment y vivaient les enfants des membres du personnel.



l'actualité	2
4.570 moteurs par jour	
relations publiques	4
Deux journées "Connaissance de l'Entreprise"	
l'événement	6
Les moteurs TU et Z V6-PRV sur deux nouveaux modèles	
presse	12
La vie de FM au travers des journaux	
art	15
Le règlement et la liste des prix du 11 ^e Salon FM	
vacances	19
Il fait bon vivre en colo	
dossier	23
L'assurance responsabilité civile	
sports	25
Une grande première pour la Section Cyclotourisme	
social	26
Les portes ouvertes du Comité d'Entreprise	
pour vous, madame	30
Ce qu'il faut faire pour les brûlures	



Directeur de la publication et Rédacteur en Chef : Georges Crapet
Membre professionnel de l'AFREP

Assistée de Chantal Leman
Secrétariat : Catherine Glossin
Service des Relations Publiques
tél. int. 2291 2375 2374 2390
B.P. 8 62138 Haisnes

Tél. 21 08 73 33 - 21 08 72 91
Photos : Paul Walet
Couverture : J. Devlin
Tirage 7.500 exemplaires
Imprimerie Commerciale 59500 Douai
Dépôt légal 3^{ème} trimestre 1987
La reproduction des articles et des documents doit être soumise à notre autorisation



deux journées connaissance de l'entreprise



Deux journées Connaissance de l'Entreprise sont prévues les samedis 26 septembre et 3 octobre 1987, à l'intention des membres du personnel et de leur famille.

Deux jours seront travaillés en compensation d'une journée du pont de fin d'année, afin de permettre à chacun d'entre vous de voir en activité, soit le 26 septembre, soit le 3 octobre, les secteurs dans lesquels vous n'avez pas l'occasion d'aller.

Ces journées permettront aussi à vos proches de vous situer sur votre lieu de travail, d'aller à la découverte des nouvelles installations de l'Entreprise, et tout spécialement de celles concernant le moteur TU, de se rendre compte enfin des démarches engagées en matière de technologies performantes et de conditions de travail.

Organisées aussi et surtout pour répondre aux nombreuses demandes que vous avez formulées, ces deux journées n'ont aucun caractère officiel et sont uniquement prévues à l'intention des membres du personnel de l'Entreprise et à leur famille au sens large, ainsi qu'aux retraités bien entendu. Il ne s'agit pas en effet d'opérations ouvertes au grand public.

ateliers en activité

Afin de permettre de visiter les Ateliers en activité, les membres du personnel travailleront par moitié, l'un des deux samedis.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il vous sera demandé : — de rester toujours en petit groupe ;

— de respecter scrupuleusement l'itinéraire proposé, en empruntant uniquement les allées balisées par des lignes jaunes.

un stationnement organisé

Pour permettre aux visiteurs d'accéder de la meilleure façon au hall d'accueil, il sera demandé aux membres du personnel du Montage X et TU, de l'Usinage et du Montage Z, du DEMO et des Méthodes, d'utiliser exceptionnellement le parking du Département Moteur J le samedi où ils travailleront.

Le parking des équipiers (près du CLV) pourra ainsi être réservé aux visiteurs. Mais il sera fermé la veille, à la sortie de l'équipe de l'après-midi et ne pourra par conséquent être utilisé par l'équipe de nuit les 25 septembre et 2 octobre.

Pour les visiteurs qui devraient, par manque de place, laisser leur véhicule dans un autre secteur, une navette sera prévue pour les conduire au hall d'accueil. Les places de stationnement, en plus du parking réservé, vous seront indiquées par les surveillants. Vous comprendrez aisément que vous faciliterez l'accueil de votre famille, en respectant ces dispositions.

visite de 8 h 30 à 13 h

L'entrée est prévue de 8 h 30 à

12 h, la visite étant terminée dans tous les cas à 13 h.

Les secteurs visités seront les suivants : la Fonderie (niveau 9 m et rez-de-chaussée) ; l'Usinage et les Montages X et TU ; l'Usinage et le Montage Z ; l'Usinage et les Montages J ; la Métrologie, le Laboratoire, le Démérite et la Mise au Point ; le DEMO ; les Ateliers du DEC ; le Service Incendie ; les bureaux du Bâtiment Administratif (portes fermées).

une seule entrée

Il n'y aura qu'une seule entrée : vous serez tous accueillis dans le hall du Bâtiment Administratif, où vous remettrez le volet de droite de votre invitation (celle-ci étant bien entendu personnelle). Volet sur lequel vous aurez précisé vos nom et prénom, votre Département ou votre Service, le nombre de personnes qui vous accompagneront.

les enfants, à partir de 8 ans

Les enfants pourront visiter les installations avec leurs parents, à partir de l'âge de 8 ans.

Une garderie sera prévue pour les enfants de 3 à 8 ans qui, exceptionnellement, les accompagneraient.

Cette garderie sera aménagée, avec des jeux, dans une salle du Montage X (porte ND).

une visite libre

Vous ferez la visite des installations sans pilote : il vous sera

donc remis dès votre arrivée un plan général de l'Entreprise, qui vous permettra d'aller d'Atelier en Atelier. Vous recevrez par ailleurs un badge qui fera de chacun de vous un pilote pour les personnes vous accompagnant, avec les responsabilités qu'on attend en la matière (respect de l'itinéraire, des consignes de sécurité, etc...).

Un bureau d'accueil sera installé à l'entrée de chaque secteur visité, où vous recevrez un plan détaillé de l'Atelier concerné. Des pilotes, qui porteront un badge bleu, s'y trouveront pour répondre à vos questions. Pour que les installations restent propres, il vous sera demandé de ne jeter ni papier, ni objet de quelque nature que ce soit. La sortie de tous les visiteurs se fera par les portes "Moteurs X

et TU" et "Fonderie".

pas d'appareil-photo dans les ateliers

Les installations étant dotées, dans tous les secteurs visités, d'un système de détection incendie automatique, il ne sera pas possible d'accepter les appareils-photo à l'intérieur de l'Entreprise, cela risquant de provoquer des déclenchements d'alarme en série.

à noter

Les restaurants et les cafétérias seront ouverts jusque 12 h : vous pourrez y déguster des chaussons aux pommes et des croissants et y prendre du café ou des boissons rafraîchissantes. Une infirmerie sera prévue au Centre Médical (près du Bâtiment Administratif).





LE MOTEUR TU

Citroën AX 5 portes

Lancée sur le marché en septembre 86 dans sa version 3 portes, l'AX est maintenant proposée en version 5 portes.

C'est, on le sait, le moteur TU qui équipe toute la gamme AX. Celle-ci comprend quinze versions sur la base de quatre motorisations :

- le TU-9 équipant les AX 10 E et 10 RE en 3 et 5 portes, ainsi que les AX 10 E Entreprise : la cylindrée est de 954 cm³, la puissance de 45 ch Din (4 cv pour les versions dites "classiques" 5 cv pour l'AX 10 E Entreprise) à 5.200 tr/mn, le couple de 7,25 mkg à 2.400 tr/mn, boîte 4 vitesses ;

- le TU-1 équipant les AX 11 RE et 11 TRE en 3 et 5 portes, ainsi que les AX 11 RE Entreprise : la cylindrée est de 1.124 cm³, la puissance de 55 ch Din (4 cv, sauf pour l'AX 11 RE Entreprise d'une puissance de 6 cv) à 5.800 tr/mn, le couple de 9,1 mkg à 3.200 tr/mn, boîte 4 ou 5 vitesses ;

- le TU-3 équipant les AX 14 TRS et 14 TZS en 3 et 5 portes : la cylindrée est de 1.360 cm³, la puissance de 65 ch Din (5 cv) à 5.400 tr/mn, le couple de 11,5 mkg à 3.000 tr/mn, boîte 5 vitesses ;
- le TU-24 équipant les AX Sport 3 portes sorties en mars 1987 : la cylindrée est de 1.294 cm³, la puissance de 95 ch Din (7 cv) à 6.800 tr/mn, le couple de 11,5 mkg à 5.000 tr/mn, boîte 5 vitesses.

du moteur les particularités

Le moteur (ph. 1 et 4) est en alliage d'aluminium, avec chemises rapportées en fonte (ph. 3).

Le carter-cylindres (ph. 2 et 3), réalisé en deux pièces superposées, est particulièrement rigide.

La partie inférieure fait office de chapeaux de paliers de vilebrequin.

La culasse est en alliage léger, avec des conduits d'admission séparés.

Les culbuteurs sont en aluminium, avec des patins rapportés en acier traité.

Les pistons sont allégés, éconoguïdes sur le TU-9 et sur le TU-1 (six bossages répartis sur la jupe).

Les soupapes à tiges de diamètre réduit (7 mm) sont plus légères.

La pompe à eau, à fort débit, est située en position basse dans le support moteur.

Le collecteur d'admission est réalisé par procédé "lost foam"⁽¹⁾ pour un meilleur état de surface de l'intérieur des conduits.

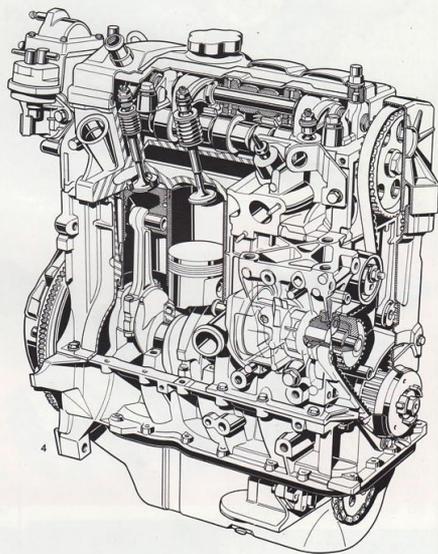
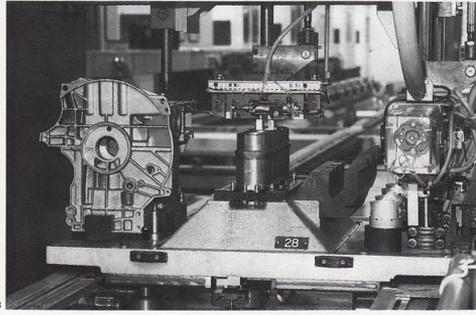
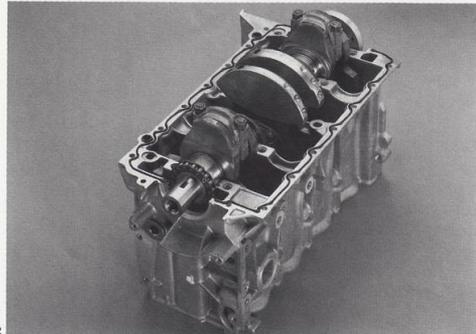
L'allumage est transistorisé, à déclenchement magnétique.

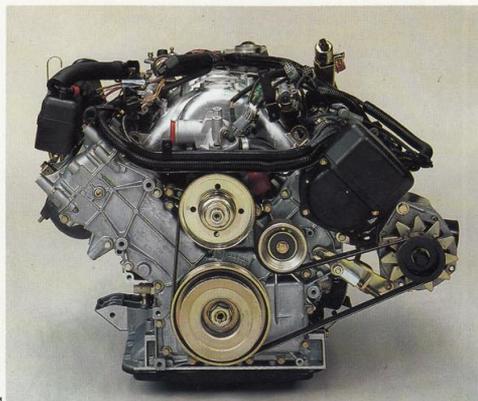
L'AX 5 portes (ph. 5) garde les mêmes caractéristiques que sa petite sœur sortie il y a tout juste un an : les mêmes équipements, quelques améliorations ayant été apportées au millésime 88.

De plus, toute la gamme bénéficie du freinage assisté, en série, depuis le mois de juin.

en série, depuis le mois de juin.

(1) : A la mousse perdue. Il s'agit d'un procédé de fonderie : "la mousse" est un polystyrène se gazéifiant à la coulée.





LE MOTEUR Z V6 PRV sur la Renault 25 V6 Injection

Le moteur Z V6-PRV équipe la nouvelle Renault 25 V6 Injection.

Il s'agit du Z7W-700 (ph. 1 et 5) qui conserve l'architecture générale des moteurs V6 PRV 2,5 litres et 2,85 litres. Ce moteur présente

les caractéristiques suivantes :

- une cylindrée de 2.849 cm³ ;
- un alésage x course de 91 x 73 mm ;

— une puissance de 160 ch (115 Kw CEE) à 5.400 tr/mn, et de 153 ch (110 Kw CEE)

en version à pot catalytique ;

— un couple maximal de 24 mkg (230 Nm CEE), à 2.250 tr/mn, et de 23,5 mkg (225 Nm CEE) en version à pot catalytique.

Compact et léger, le moteur V6 PRV équipe la nouvelle

Renault 25 V6 Injection fournit un couple très important à bas régime, pour apporter une grande souplesse de fonctionnement et offrir l'agrément

de conduite qui en résulte.

Le Z7W-700 dispose d'un vilebrequin à manetons décalés et d'une gestion entièrement électronique pour laquelle l'injection et l'allumage pilotés par le même calculateur intègrent tous les derniers perfectionnements :

- coupeure d'injection en décélération, sauf sur le premier rapport (confort de conduite) ;
- régulation de ralenti ;
- détection de cliquetis cylindre par cylindre et correction d'avance corrélative ;
- calculateur plus performant.

Ces derniers perfectionnements permettent d'améliorer simultanément les performances du moteur et les consommations spécifiques :

- vitesse maxi : 215 km/h ;
- 0-100 km/h : 9,2 s ;
- 400 m départ arrêté : 16,6 s ;
- 1.000 m départ arrêté : 30,3 s.

Quant aux consommations, elles sont de 7,1 l à 90 km/h, de 9 l à 120 km/h, de 13,9 l en cycle urbain et de 10 l en moyenne UTAC.

un vilebrequin à manetons décalés

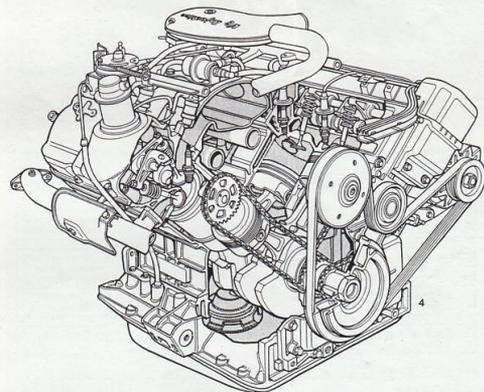
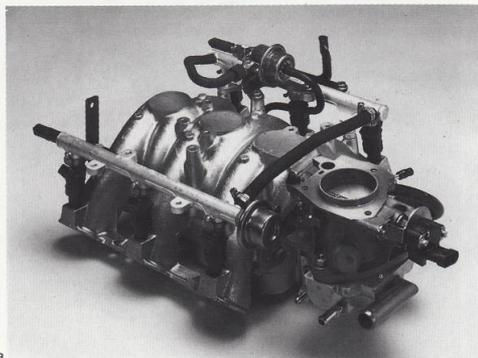
A été repris le principe du vilebrequin à manetons décalés (ph. 2), apparu en février 1985

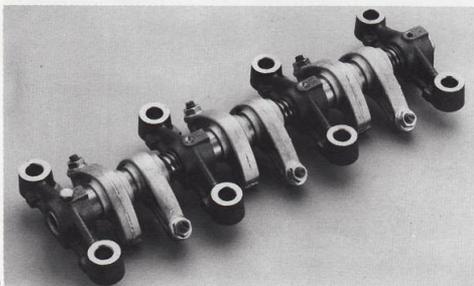
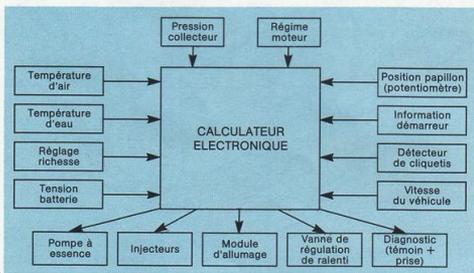
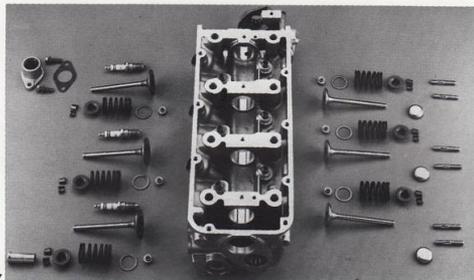
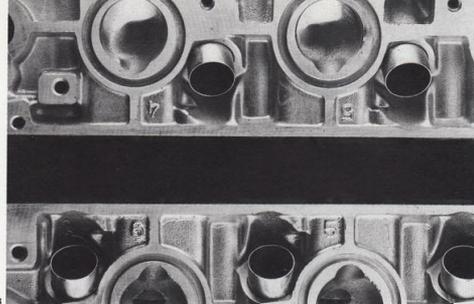
sur le moteur V6 turbo de 2,5 l de cylindrée, équipant les R25 et Alpine V6 turbo (Elan 77 et 78). La course de ce vilebrequin, portée de 63 à 73 mm, permet d'accroître la cylindrée de 2,5 à 2,85 l (Elan 84). Ce vilebrequin, en acier forgé, est usiné et traité à Douvrin, dans les installations de nitruration ionique.

une gestion électronique du moteur

Le Z7W bénéficie d'une injection et d'un allumage cartographiques, pilotés à partir du même calculateur électronique mis au point par Renault et Bendix.

Le système est du type pression-vitesse : la quantité d'essence injectée est fonction de la pression dans le collecteur d'admission (ph. 3) et du régime de rotation du moteur (voir Elan 72 traitant de l'injection et le tableau n°8 page suivante). Le calculateur détermine simultanément la quantité d'essence à injecter et la valeur de l'avance à l'allumage. Le distributeur d'allumage, identique à celui du Z7U, est également implanté en bout de l'arbre à cames gauche.





des évolutions internes

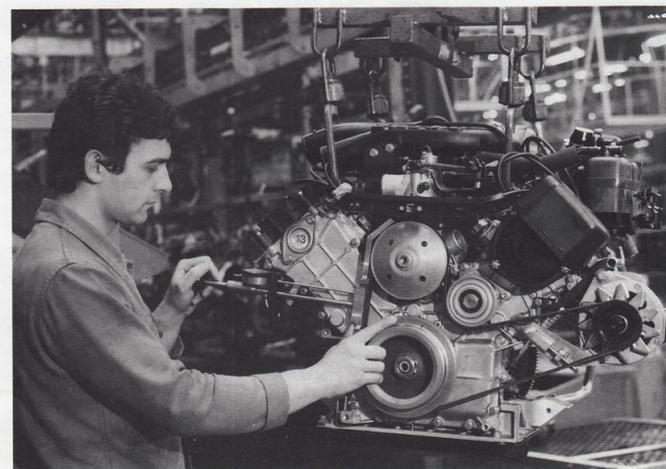
Rappelons les principales évolutions apparues à l'occasion du lancement du moteur de 2,85 l :

- le renforcement du carter-cylindres qui a été rigidifié au niveau de la ligne d'arbre par un ancrage latéral du chapeau des paliers n° 2 et n° 3 ;
- le diamètre des manetons du vilebrequin est identique à celui du Z7U ;
- les bielles sont identiques à celles du Z7U, ainsi que les coussinets en cuproplomb ;
- les axes de piston sont montés flottants ;
- les joints d'embases de chemises sont métalliques pour une meilleure constance, dans le temps, du serrage culasse-carter-cylindres ;
- les diamètres des soupapes d'admission et d'échappement ont été respectivement augmentés de 2 et de 1,5 mm et les conduits d'admission ont été redressés (ph. 6 et 7), ce qui permet d'optimiser le remplissage en mélange carburé ;
- l'amélioration de la lubrification du moteur : en raison de l'accroissement du diamètre des manetons du vilebrequin, de la largeur réduite des demi-coussinets de bielle et de l'abaissement du régime de ralenti, le débit de la pompe à huile a été augmenté de 20 %

- (largeur de denture plus importante) ;
- les deux arbres à cames sont identiques : c'est l'incidence bénéfique qui résulte du nouveau vilebrequin à manetons décalés ;
- l'apparition des culbuteurs bimétalliques en aluminium avec patin en acier inséré à la coulée (ph. 9).

Avec sa nouvelle version du moteur V6 à injection électronique équipé d'un vilebrequin à manetons décalés pour une parfaite régularité cyclique, la Renault 25 V6 Injection (ph. 5) franchit un nouveau cap et offre un grand confort d'utilisation : absence totale de vibrations, bruit feutré du moteur, meilleur confort acoustique, en particulier aux bas régimes et au ralenti. La nouvelle Renault 25 V6 Injection conserve toute la richesse d'équipement de sa devancière. A signaler l'existence de la variante de ce moteur fonctionnant à l'Eurosuper sans plomb (voir le tableau de toutes les versions ci-contre).

APPELLATION	VARIANTE	CYLINDREE (en litres)	MM ALESAGE	MM COURSE	TAUX DE COMPRESSION	PUISSANCE		ISO COUPLE	TYPE D'ALIMENTATION	MARCHES	VEHICULES EQUIPES	
						CV DIN	ISO KW					
Z7V	700	2,664	88	73	9,2	144	104	215	3000	Injection K Jetronic	Europe	Renault 25 V6 Injection
Z7U	702	2,458	91	63	8,6	181	133	275	3000	Injection et allumage Bendix et détection cliquetis Turbo Garrett T3	Europe	R25 V6 Turbo
	730					200	147	285	2500			Renault Alpine V6 Turbo
	734					8,0	185	136	280	2500	Idem + sonde Lambda	
ZN3J	EU	2,849	91	73	10	170	122	235	4150	Injection Bosch LH Jetronic Allumage Bosch et dét. de cliquetis	Europe	Peugeot 505 V6
	US					9,5	146	105	235			
B280	E	2,849	91	73	10	170	122	240	4500	Idem ZN3J - EU	Europe	Volvo 760 et 780
	F					9,5	150	108	235			
Z7W	700	2,849	91	73	9,5	160	115	230	2500	Injection et allumage électroniques Bendix avec détect. cliquetis	Europe	Renault 25 V6 Injection
	706					153	110	225	2500			



suite de la page 2

Une cheminée à abattre

Le 29 juin dernier, le paysage industriel du Département Entretien Central s'est dégarni d'une cheminée de 26 mètres de haut et de 2,07 mètres de diamètre. Elle était reliée à une chaudière elle-même désaffectée depuis plusieurs années.



Par cette cheminée étaient évacuées les fumées d'une chaudière à gaz qui fabriquait de la vapeur d'eau nécessaire au chauffage des Ateliers, des vestiaires et des machines à laver. Les économies d'énergie, l'apparition des machines à laver à froid, les modifications apportées au réseau permettant de diminuer les pertes calorifiques ont entraîné une baisse importante de la consommation de vapeur d'eau, particulièrement depuis 1982.

L'Espace va plus loin

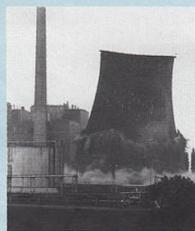
Devant le succès croissant de l'Espace - toutes les versions sont équipées d'un moteur FM -, la capacité de fabrication du véhicule est augmentée. Assemblée jusqu'à présent à l'Usine Matra de Romorantin, l'Espace sera également produite à l'Usine Alpine de Dieppe.

La cadence journalière prévue dans les deux usines fin 1987 est de 127 véhicules.

Violaines : une destruction spectaculaire

Le 29 juillet, sous une pluie battante, trois mille personnes se sont rassemblées autour du site de l'ancienne centrale électrique des Houillères du Bassin Nord - Pas-de-Calais, à Violaines. Il faut dire que l'événement était de taille : la destruction d'un des éléments réfrigérants (le second sera détruit en octobre).

Mis en service en 1955, le réfrigérant refroidissait une tranche de 115 MW, en brassant 15.000 m³ d'air à l'heure. C'est le plus important qui ait été détruit dans la région. Les turbos alternateurs de Violaines possèdent, avec plus de 200.000 heures de fonctionnement, le record d'Europe de durée de fonctionnement.



La destruction de ce réfrigérant de 80 m de haut et de 60 m de diamètre à la base, a nécessité 50 kgs d'explosifs : la mastodonte de 10.000 tonnes de béton s'est replié doucement sur lui-même dans un craquement sinistre.

Modélisme : ça bouge

Le 31 mai dernier, la Section Modélisme a organisé son premier grand prix d'endurance voitures à Hazebrouck, en trois manches d'une demi-heure chacune. La finale de manches, très disputée, a été remportée par J.M. Merten (DEMO-Maintenance), M. Charlet (DEMO-Maintenance) et M. Fourneau (Restaurant). Dans l'attente d'un second prix, la Section souhaite concrétiser la réalisation



de ses espoirs, tel ce modèle de bateau présenté lors des Portes Ouvertes du Comité d'Entreprise (ph. ci-dessus). Vous pouvez contacter P. Lanoy (p. 2453) ou A. Liénard (p. 2404) pour tout renseignement.

Tir et Chasse : ça repart

Comme chaque année à la même époque, la Section Tir et Chasse propose des journées de chasse :
— une journée aux perdreaux le 10 ou le 17 octobre ;
— cinq journées aux faisans le 31 octobre, les 14-21-

28 novembre et le 5 décembre ;

— une journée aux pigeons pourrait également être programmée.

Des cartouches Wartel sont proposées à des prix compétitifs : les commandes sont prises auprès des membres de la Section. Les adhérents seront avertis des manifestations par une convocation. Les autres personnes intéressées peuvent contacter G. Preudhomme (p. 2278), M. Hochedez (p. 3626) ou J.P. Petit (p. 3260).

Club Photo : les résultats du concours

Un grand nombre des photos présentées au concours national organisé par le Club Photo FM ont été exposées le 21 juin lors des Portes Ouvertes du Comité d'Entreprise.

A ce concours, cinquante-six personnes, représentant sept Clubs-Photo, avaient remis leurs œuvres : 101 photos noir et blanc, 131 photos couleur.

Le premier prix couleur a été décerné à P. Lecluyje, de la Section d'Art Photographique de Vervecq-Sud et le premier prix noir et blanc à J. Vanneville, de Morestel.



Pour la onzième fois, vous le savez, un Salon de travaux manuels d'expression artistique est organisé cette année par Elan et par le Comité d'Entreprise. Comme l'année dernière, aucun thème n'a été retenu, si ce n'est pour la photographie "noir et blanc" et "couleur", discipline pour laquelle vous aurez à traiter comme sujet l'électricité dans la vie. Il est temps, si vous ne l'avez déjà fait, de vous mettre à l'ouvrage. Et n'oubliez surtout pas, ce faisant, que le jury, comme d'habitude, tiendra essentiellement compte de l'originalité et de la créativité des œuvres que vous aurez présentées. Mettez par conséquent la copie de côté et laissez libre cours à votre façon de ressentir spontanément les choses. Que ce soit pour la peinture ou le dessin, que ce soit pour la décoration générale ou la photographie, c'est en puisant dans votre imagination que vous mettrez le plus de chance de votre côté pour figurer au palmarès de cette année. Comme d'habitude, de nombreux prix sont prévus pour ce onzième Salon. Un Salon dont vous trouverez dans les pages suivantes le règlement et la liste de ces prix, dont un week-end surprise. Un Salon pour lequel nous attendons une participation massive de votre part.

RÈGLEMENT

Art. 1 : Elan organise en 1987, en collaboration avec le Comité d'Entreprise, un Salon de Travaux Manuels d'Expression Artistique, qui est ouvert à tous les membres du personnel de la Française de Mécanique, en activité ou en retraite, ainsi qu'à leur conjoint et à leurs enfants.

Art. 2 : Aucun thème n'est retenu cette année, si ce n'est pour la photographie "noir et blanc" et "couleur". Discipline dont le thème est l'électricité dans la vie.

Art. 3 : Quatre catégories d'âge sont prévues, à l'intérieur desquelles sont reprises, selon le cas, trois ou cinq disciplines artistiques : — catégorie "4 à 7 ans" : peinture, dessin et gravure, décoration générale; — catégorie "8 à 12 ans" : peinture, dessin et gravure, décoration générale; — catégorie "13 à 18 ans" : peinture, dessin et gravure, décoration générale, photographie "noir et blanc", photographie "couleur"; — catégorie "plus de 18 ans" : peinture, dessin et gravure, décoration générale et sculpture, photographie "noir et blanc", photographie "couleur".

Art. 4 : Comme les années précédentes, ce onzième Salon est doté de cent prix. Le nombre de lots dépend de la discipline et de la catégorie d'âge : — catégorie "4 à 7 ans" : dix lots pour la peinture, cinq pour dessin-gravure, cinq pour la décoration générale; catégorie "8 à 12 ans" : neuf lots pour la peinture, huit pour dessin-gravure, huit pour la décoration générale; — catégorie "plus de 18 ans" : neuf lots pour la peinture, cinq pour dessin-gravure, sept pour décoration générale-sculpture.

Les catégories "13 à 18 ans" et "plus de 18 ans" sont cette fois réunies pour la photographie. Il y aura donc, pour ces deux catégories réunies, sept lots pour la photographie "noir et blanc" et sept lots pour la photographie "couleur".

Art. 5 : S'il n'y avait pas suffisamment d'œuvres valables pour l'une de ces disciplines, les prix disponibles s'ajouteraient à ceux prévus pour les autres disciplines, de préférence à l'intérieur de la catégorie d'âge concernée.

S'il n'y avait pas suffisamment d'œuvres valables pour attribuer les cent prix, le solde serait reporté pour le douzième Salon.

Art. 6 : Pour concrétiser l'intérêt que nous portons à la participation des membres du personnel de l'Entreprise, un diplôme "Onzième Salon F.M." sera remis à tous ceux qui auront présenté une œuvre.

Art. 7 : Les lots sont classés de 1 à 5, de 1 à 7, de 1 à 8, de 1 à 9 et de 1 à 10, mais les lauréats pourront, au fur et à mesure de la lecture du palmarès dans l'ordre décroissant, choisir le lot qui leur convient le mieux parmi ceux qui leur seront proposés dans leur discipline et dans leur catégorie d'âge.

Art. 8 : Les participants ne peuvent présenter qu'une œuvre dans chacune des disciplines artistiques.

Art. 9 : Le jury sera composé exclusivement de personnes n'appartenant pas à l'Entreprise (artistes et éducateurs). Des représentants de l'Encadrement, du Comité d'Entreprise et du Service des Relations Publiques assisteront aux délibérations.

Art. 10 : Ce jury tiendra compte essentiellement de la créativité et de l'originalité des œuvres présentées. Comme les années précédentes, le jury ne se voit pas présenter le nom des auteurs des œuvres qui lui sont soumises.

Art. 11 : Les participants sont invités à remettre leurs œuvres au Service des Relations Publiques (rez-de-chaussée du bâtiment administratif) pour le jeudi 10 décembre 1987, dernier délai.

Art. 12 : En ce qui concerne la photographie, les "noir et blanc" et les "couleur" sont cette fois encore repris dans deux disciplines différentes. Il est donc possible de participer une fois dans chacune des disciplines. Le format devra être compris entre 18 x 24 et 30 x 40 (format souhaité : 30 x 40). Les négatifs devront être joints aux photos présentées.

Art. 13 : La remise des prix sera annoncée à titre individuel à chacun des lauréats.

Art. 14 : Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. En conséquence, le fait de participer à ce onzième Salon engage chacun à se conformer au règlement, à l'accepter intégralement et à s'interdire toute réclamation.

AGE	PEINTURE	DESSIN - GRAVURE	DÉCORATION GÉNÉRALE ET SCULPTURE	PHOTOGRAPHIE "Noir et blanc"	PHOTOGRAPHIE "Couleur"
4 à 7 ans	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un train électrique 2. Un coffret d'outillage électrique 3. Un jeu Majokit 4. Un voilier Playmobil 5. Une trotinette 6. Un "Touché-Coulé" 7. Un jeu "Attention Danger" 8. Une paire de patins à roulettes 9. Un Scrabble Junior 10. Une boîte de Légo 	<p>idem idem idem idem idem</p>	<p>idem idem idem idem</p>		
8 à 12 ans	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un "Méga 10000" 2. Un jeu de football de table 3. Un jeu "Hôtel" 4. Un appareil photo 5. Un jeu "Rubbiks" 6. Un "Touché-Coulé" 7. Une calculatrice 8. Un jeu "Rallye" 9. Une marionnette à fils 10. Une maquette 	<p>idem idem idem idem idem</p>	<p>idem idem idem idem</p>		
13 à 18 ans	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un électrophone stéréo 2. Un appareil photo 3. Un jeu "Scotland Yard" 4. Un transistor étanche 5. Une calculatrice 6. Un jeu "Risk" 7. Un jeu "Rubbiks" 8. Un puzzle 9. Un jeu de "mille bornes" 	<p>idem idem idem idem idem idem idem idem</p>	<p>idem idem idem idem idem idem idem</p>		
+ de 18 ans	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un week-end surprise pour deux personnes 2. Un téléphone 3. Un grill à raclette 4. Un lecteur de cassettes 5. Un jeu "Rue de la Paix" 6. Un transistor 7. Un puzzle 8. Un jeu "Red Seven" 9. Un jeu de "mille bornes" 	<p>idem idem idem idem idem</p>	<p>idem idem idem idem idem idem idem</p>	<p>idem idem idem idem idem idem</p>	<p>idem idem idem idem idem idem</p>

suite de la page 14

Dernière minute : FM reçoit un trophée

Au moment où nous mettions sous presse, nous apprenions que le jury des Trophées Novotel Lille Centre avait désigné la Française de Mécanique comme l'Entreprise la plus performante dans le domaine de la valorisation des ressources humaines. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain numéro.

Le Moteur Z V6 PRV apprécié dans la presse

Le moteur Z V6 PRV vient de faire l'objet de très bons échos dans une publication de la presse américaine qui présentait "La Premier".

En France il en va de même, notamment dans les colonnes d'une revue spécialisée. Nous reviendrons sur le sujet dans notre prochain numéro.

Football : un nouveau-né à la Section

Paradoxe : la plus vieille des Sections sportives du CSFM, la Section Football, vient d'enfanter d'un nouveau-né : les Vétérans. Voilà déjà quelques années que l'idée de rassembler tous ceux qui avaient participé aux heures de gloire du football corporatif de Française de Mécanique germe dans les esprits des plus mordus. C'est maintenant chose faite et la nouvelle Section se donne une année pour s'aguerrir et pour réussir à

créer un véritable esprit de groupe : il n'y aura donc pas de compétition "officielle" pendant la saison 87-88 et les Vétérans devront donc conclure des rencontres amicales afin de se roder et de se faire connaître, tant au sein de l'Entreprise que sur le plan sportif régional.

Se retrouver ensemble pour vivre encore une même passion, faire participer le plus souvent son entourage à chaque rencontre, telles sont les données de base de cette nouvelle Section à laquelle Elan souhaite pleine réussite. Rappelons que l'on est "Vétérant" à partir de 35 ans.

Portes Ouvertes du CE : les résultats du concours d'accordéon

Trente-quatre candidats ont participé au concours d'accordéon organisé par le Club Photo aux Portes Ouvertes du Comité d'Entreprise, le jour de la Fête de la Musique. Les premiers de chaque catégorie sont les suivants :

- Catégorie Junior : Christophe Fauquenoy de Loriges ;
- Débutant : Mickaël Ducrocq de Marles-les-Mines ;
- Amateur : Alexandre Limousin d'Avion ;
- Semi-Professionnel : Isabelle Kostreva de Houdain ;
- Professionnel : Pierre Barel de Douvrin et Martine Lehembre de Lys-les-Lanoy ;
- Virtuose : Nathalie Roussel de Liévin ;
- Excellence : Valérie Bauer de Mazingarbe ;
- Honneur : Richard Krol d'Oignies ;
- Hors concours : Nathalie

Couvillers de Lapugny et Jean-Luc Blanquart de Lapugny.

Six décès

Nous avons appris avec regret le décès de Jean-Luc Nachtrieb, victime d'un accident de la circulation, le 7 juillet dernier, à l'âge de 28 ans. Entré dans l'Entreprise en octobre 1977, il était Opérateur au Contrôle Technique Usinage X.

Le 13 juillet, décédait André Martel, Opérateur à l'Usinage J. Agé de 43 ans, il était dans l'Entreprise depuis avril 1977. Le 15 juillet, Daniel Dassonville, Professionnel au DEMO J, était victime d'un malaise cardiaque en arrivant dans l'Entreprise et devait décéder presque immédiatement : embauché en août 1977, il était âgé de 49 ans.

Le 3 août, décédait Jacques Boulart à l'âge de 40 ans. Entré à FM en juin 1976, il était Opérateur à l'Usinage X.

Le 30 août, Serge Durez décédait à l'âge de 50 ans. Professionnel au DEMO X, il était dans l'entreprise depuis 1976.

Le 12 septembre décédait Raymond Lelodey, Opérateur au Montage Z. Agé de 51 ans, il venait de Peugeot Lille et avait été embauché à FM en novembre 1984.

Nous présentons à leurs familles nos sincères condoléances.



L. Nachtrieb A. Martel



D. Dassonville J. Boulart



S. Durez R. Lelodey

petites annonces

autos_motos

- Yamaha 125 YZ, très bon état général, moteur neuf - facture à l'appui - prix : 8000 F. Tél. après 19 h : 21.40.98.82.

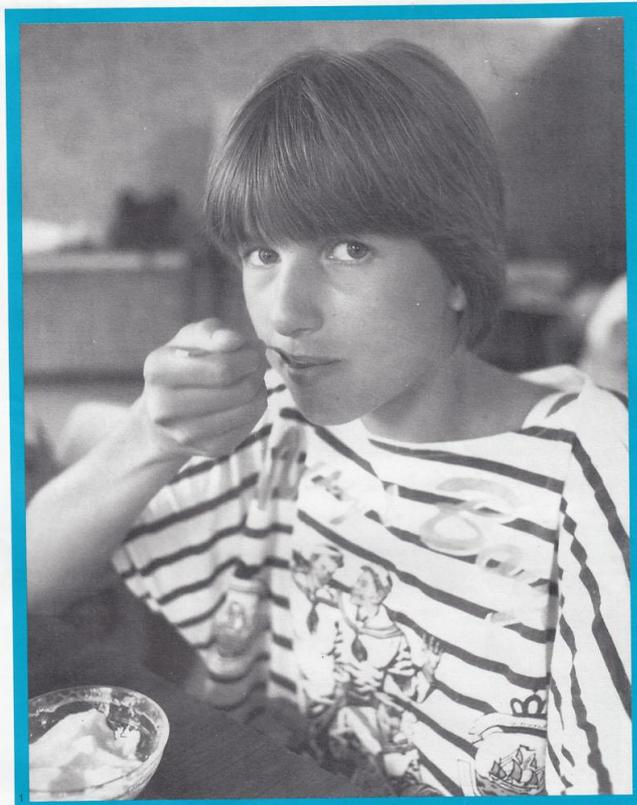
divers

- Magnétoscope VHS Secam, Schneider, prix : 3500 F, état neuf. Tél. 21.29.40.86.
- Mini-chaîne Awaii 4 x 60 w, ampli + pré-ampli,

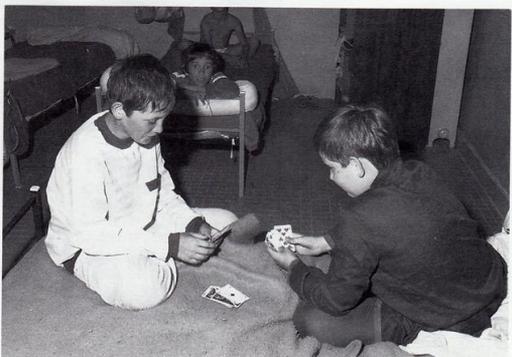
K 7, tuner, 2 enceintes, garantie 6 mois. Prix : 3000 F. M. Grébert, Tél. 21.25.01.20.

- Cause double emploi, vendis un ampli Akai 200 W 2000 F : l'égaliseur 2000 W : 1500 F ; 1 table de mixage JVC : 400 F ; 2 platines automatiques : 700 F l'unité ; 2 enceintes "cabasse" 250 W ; 5000 F ; 2 enceintes "3 A" 100 W : 1000 F. Garantie 6 mois. M. Grébert. Tél. 21.25.01.20.

- Télé couleur Pathé Marconi, La Voix de son maître, écran 56 cm, 6 ans, révisée, très bon état. S'adresser 6, rue Emile Zola, Salomé. Tél. 20.49.88.38, après 19 h.



on s'amuse bien en colo



Cette année, ce n'est pas moins de trois centres qu'ont visités, les 16 et 17 juillet dernier, les représentants du Comité d'Entreprise, pour aller se rendre compte sur place comment vivent les enfants du personnel en colonies de vacances.

Première étape : Arcachon, station balnéaire sur l'Atlantique, dans les Landes, qui abritait pendant tout le mois de juillet vingt-et-un enfants de la Française de Mécanique.

Arrivés en train le matin du 2 août, par un temps très orageux, ils pouvaient déjà, dès l'après-midi, prendre la direction de la plage et se baigner. Installés au cœur d'Arcachon, ils passaient évidemment une grande partie de leur temps à l'extérieur.

Selon la catégorie d'âge - ils avaient entre 6 et 12 ans - ils pratiquaient la planche à voile, le football, se baignaient, faisaient du poney, des travaux manuels, des excursions. Il était également prévu qu'ils pique-niquent sur la grande dune du Pilat, la plus haute dune d'Europe.

Le 14 juillet, ils avaient assisté au feu d'artifice et participé aux fêtes du port. Lorsque les représentants du Comité d'Entreprise sont allés leur rendre visite au milieu de leur séjour, un groupe de garçons s'affairaient sur la plage autour du jeu de la casquette (ph. 4 : Thomas Lannoye et Grégory Lempin "se disputent" la casquette avec acharnement).

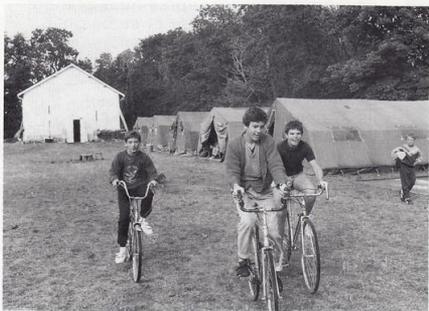
Les enfants étaient ensuite invités à faire une visite du port d'Arcachon commentée par leur moniteur (ph. 2 : dans le désordre, on reconnaît Stéphane Lempin, Thomas Lannoye, Grégory Lempin, Christophe Duraisin, Arnaud Drelon, Jérôme Leurse, Matthieu Lannoye).

Plus calmement, un groupe de filles simulaient un salon de coiffure, le rôle de la coiffeuse étant assuré par leur monitrice (ph. 6 : Cindy Maria en cours de séance).

Le repas devait également se passer dans la bonne humeur : les visages épanouis en disent long. Et pourtant, Sophie Gerbier (ph. 3) n'avait plus faim, alors que Frédérique Duraisin (ph. 1) semble apprécier son dessert. Une information spécialement destinée aux parents d'Arnaud Drelon :



Arnaud aime les moules depuis son séjour à Arcachon ! A la veillée, les moniteurs avaient organisé des "jeux de vingt heures", jeu radiophonique, pour les grands, avec micro et participation effective des enfants (ph. 5) ; pour les petits, c'était le jeu de la chaise (ph. 9), pour lequel les réflexes sont également très importants. Après la tempête, le calme dans les chambres : Stéphane Carpentier et Jean-Bernard Mérard (ph. 7)



11 jouent aux cartes avant de se coucher. La deuxième colonie visitée était l'école de foot de Soulac où séjournèrent quinze garçons, enfants du personnel. Ceux qui étaient déjà allés à Soulac l'an dernier ont été déçus par les conditions d'hébergement, nettement moins bonnes qu'en 1986. Les représentants du Comité d'Entreprise ont pu constater des défaillances et pourront agir en connaissance de cause pour les prochaines colonies. Par contre, le stage de foot était aux dires des enfants "parfait". Le jour de la visite il y avait une sérieuse séance d'entraînement avec Cédric et Grégory Bouillet,



12 Cédric Prudhomme, Fabrice Polaszek, Fabrice Blondiau et David Debreu (ph. 14). Mais on ne jouait tout de même pas au foot toute la journée, et lorsqu'il pleuvait, par exemple, des tournois de ping-pong étaient organisés (ph. 13 : Cédric Bouillet à la réception). Les "ados" rencontrés à Oléron étaient également en pleine forme et ravis de voir une voiture immatriculée dans le Pas-de-Calais ! Ils étaient d'ailleurs tout à fait décontractés (ph. 10 : Mickaël Degrande), mais pas oisifs, puisqu'il leur a été possible d'assister à une séance :



13 — de tir à l'arc (ph. 8 : Sébastien Dubus sous l'œil attentif de Mickaël Degrande, Sébastien Choquet et Gilles Delesalle) ; — de jogging sur la plage : les amateurs étaient peu nombreux, mais d'autant plus méritants qu'il pleuvait ; — de sports nautiques (ph. 11) ; — d'entraînement à vélo (ph. 12 : Jérôme Loonis, Christophe Bedaert et Eric Tournoy).

14 Une réflexion de ces trois cyclotouristes résume l'ambiance qui régnait dans cette colonie : « on part déjà dans six jours... »

l'assurance responsabilité civile



Toute personne, et plus particulièrement tout chef de famille, doit faire face, dans la vie quotidienne, à un certain nombre de risques qui évoluent de jour en jour et qui sont à l'origine de nombreux accidents :

- risques de dommages aux biens que le chef de famille possède (incendie de la maison par exemple) ;
- conséquence du décès du chef de famille ;
- risques engageant sa responsabilité pour les dommages causés de son fait à autrui.

C'est sur cette dernière sorte de risques, ceux pouvant entraîner des dommages pour les tiers¹, que nous faisons le point aujourd'hui.

Dans chaque cas, les victimes de ces accidents cherchent à se faire indemniser, car, la loi le prévoit, celui qui cause un dommage à autrui doit le réparer. Chacun a donc pour devoir de prendre clairement conscience de ses respon-

sabilités, et aussi des moyens qui existent pour en supprimer ou en réduire les conséquences financières. Nombre de personnes, qui pensaient avoir assuré convenablement leur responsabilité civile, se sont trouvées après un accident dans l'obligation de réparer des dommages dont le montant excédait largement les limites des garanties prévues par le contrat qu'elles avaient souscrit. Aussi faut-il être vigilant en ce domaine et il y a nécessité de s'assurer et de bien s'assurer. C'est l'assurance dite "Responsabilité Civile Chef de Famille" qui permet de faire face aux conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue pour toute personne (chef de famille ou célibataire) lors d'accidents causant à des tiers des dommages corporels ou matériels, à l'exclusion des accidents provoqués par des véhicules à moteur qui relèvent de l'assurance automobile obligatoire. Cette assurance est donc primordiale, puisqu'elle couvre chaque personne à tout moment de sa vie privée.

Quelques exemples

— Votre fils joue au ballon et casse la

responsabilité est engagée ;

- un piéton cause la chute d'un cyclomoteur en traversant précipitamment la rue : sa responsabilité sera retenue ;
- un chien sort sur la route et heurte un cycliste : le propriétaire du chien sera considéré comme responsable ;
- une poubelle, un pot de fleurs, ou un barreau de votre balcon, tombent d'un étage et blessent un passant : vous serez responsable ;

- vous invitez les amis de vos enfants à venir jouer dans votre jardin. Ils jouent à la balançoire, la corde cède, votre fils (ou un camarade) est projeté sur l'un de ses amis qui est sérieusement blessé. Votre responsabilité est engagée, du fait que vous êtes propriétaire et gardien de cette balançoire.

La responsabilité qui peut ainsi naître implique l'obligation pour chacun de réparer pécuniairement le préjudice causé à autrui et le montant de cette réparation est parfois très élevé. Il est, bien entendu, possible de se garantir contre les conséquences d'une semblable responsabilité, et chacun a le devoir de la faire. C'est pourquoi Fran-

caise de Mécanique a souscrit un contrat d'assurance dit "R.C. Chef de Famille", pour couvrir la responsabilité de tous les membres de son personnel, dans leur vie privée et non professionnelle.

Quelles sont les personnes couvertes par cette assurance ?

La responsabilité civile du Chef de Famille et de son conjoint est couverte pour les accidents corporels ou matériels causés aux tiers :

- par leur propre fait ;
- par les enfants mineurs de l'un ou de l'autre vivant au foyer ;
- par des enfants pouvant se trouver temporairement sous leur garde ;
- par des personnes à leur service ;
- par des choses ou animaux qui leur appartiennent ou qui leur sont confiés à titre gratuit.

Les garanties apportées par l'assurance FM

En cas d'accident causant à des tiers des dommages corporels (y compris par incendie ou explosion), la garantie est illimitée. Celle-ci est limitée à 1.000.000 F par sinistre pour les dommages matériels consécutifs à un accident, limite ramenée à 500.000 F pour les dommages matériels consécutifs à une explosion ou un incendie.

Le contrat FM prévoit une franchise de 520 F, dont le montant reste toujours à la charge de l'assuré. Par ailleurs, l'assurance contractée par FM garantit également le Chef de Famille des conséquences encourues à la suite d'un accident dont son enfant serait responsable à l'école ou sur le chemin de l'école. Certaines assurances scolaires engagent donc de faire double emploi avec celle de FM. Mais, et la chose est d'importance, il y a lieu de faire une distinction. En effet, à la rentrée des classes, il est souvent demandé aux parents de souscrire une assurance dite "scolaire". Cette assurance comporte le plus souvent une garantie "individuelle" et une garantie "responsabilité civile". Cette dernière est inutile, puisqu'elle est assurée par FM. Seule reste donc à la charge des parents, membres du personnel FM, l'assurance "individuelle" qui couvre les dommages subis par l'enfant lui-même au cas où il serait blessé à l'école ou hors de l'école.

Quand est-on couvert par l'assurance "responsabilité civile" ?

L'assurance "responsabilité civile" joue dans un très grand nombre de cas, qu'il est bien entendu impossible d'énumérer en totalité, mais parmi lesquels on peut retenir les plus fréquents :

- en cas de dommages causés à vos voisins, que vous soyez propriétaire ou locataire (fuite d'eau par exemple) ;
 - pour un accident ou une morsure provoqués par votre chien, votre chat ou tout autre animal domestique dont vous avez la garde (à l'exception de chevaux vous appartenant) ;
 - s'il y a un accident de circulation, lorsque vous êtes à pied (vous-même, votre femme ou vos enfants), ou si vous utilisez une bicyclette en dehors de toute activité professionnelle, le trajet domicile-travail étant toutefois compris dans la garantie ;
 - en cas d'accidents consécutifs à des jeux d'enfants ou à des sports usuels (y compris le tir) ;
 - lorsqu'il y a chute d'objets vous appartenant ; tuiles, pots à fleurs.
- A noter que les voitures d'enfant sont également couvertes.

Quand l'assurance ne joue-t-elle pas ?

De façon générale, il est bon de savoir que l'Assurance Responsabilité Civile ne peut couvrir toutes les éventualités en tous lieux et en toutes circonstances. De ce fait, l'assurance ne jouera pas lorsque vous-même ou les membres de votre famille occasionnez des dommages :

- à des immeubles, animaux ou objets vous appartenant, loués par vous ou qui vous sont confiés ;
- au cours de l'exercice de votre activité professionnelle (c'est alors la responsabilité de l'employeur qui est engagée) ;
- par explosion ou incendie survenant dans les lieux habités par vous ou dont vous êtes propriétaire ;
- par l'utilisation d'un véhicule à moteur ;
- si vous pratiquez un sport comportant un risque bien particulier (sports aériens, sports avec utilisation d'un engin à moteur).

La garantie "Défense-Recours"

Le contrat d'assurance souscrit par FM

comporte également une clause "défense recours", qui prévoit que l'assureur prend à charge, à concurrence de 10.000 F, la défense pénale de l'assuré (c'est-à-dire chaque membre du personnel FM) devant les tribunaux et se substitue à lui pour exercer un recours pour la réparation des dommages matériels et corporels subis par l'assuré ou un membre de sa famille.

Des cas particuliers

Nombre de chefs de famille ont conscience des risques à couvrir, puisqu'ils souscrivent des contrats d'assurance. Mais il ne suffit pas d'avoir une fois pour toutes souscrit un contrat s'assurance, pour être bien assuré. Il faut vérifier le contrat régulièrement, et si l'on estime ne pas être suffisamment couvert, il est toujours possible de compléter les garanties. Il existe un grand nombre de cas particuliers dont nous ne ferons que citer quelques exemples, pour lesquels la garantie du contrat FM ne joue pas et qui nécessitent donc la conclusion, par l'intéressé, d'une assurance complémentaire :

- les enfants majeurs : il peut être nécessaire d'examiner le cas de la responsabilité personnelle des enfants majeurs célibataires sans ressources propres, qui poursuivent leurs études par exemple ;
- les ascendants : c'est-à-dire les parents vivant habituellement au foyer de l'assuré, qui ne sont pas considérés comme des tiers par le contrat FM ;
- les voyages à l'étranger : la garantie s'exerce en France, y compris dans les Départements et dans les Territoires d'Outre-Mer et à Monaco, ainsi que dans tous les pays d'Europe Occidentale. Elle est étendue au monde entier, à l'occasion de séjours temporaires d'une durée n'excédant pas deux mois.

Que faut-il faire en cas d'accident ?

Pour bénéficier de la garantie, il est nécessaire d'établir dans les délais les plus brefs une "déclaration de sinistre". Un imprimé spécial est mis à votre disposition au Service Gestion du Personnel (J.L. Carpentier, poste 2329) qui peut vous aider à le compléter et à le transmettre ensuite à l'assureur. Si ce résumé ne vous semblait pas suffisant, le contrat peut être consulté auprès du Service Gestion du Personnel.

Cyclotourisme : une grande première pour le CSFM

Le Paris-Brest-Paris est une épreuve cycliste de 1.200 kms qui est organisée tous les quatre ans pour l'obtention d'un brevet international de randonneurs.

La onzième édition de cette épreuve a eu lieu du 24 au 27 août et a concerné 2.700 participants qui venaient de 19 pays, dont les Etats-Unis, l'Australie, le Canada et de nombreux pays d'Europe.

Parmi ces participants, sept membres de la Section Cyclotourisme de FM : J.C. Blanckaert, J.P. David, R. Descamps, G. Lohez, B. Pruvost, D. Romon et R. Wallart. (notre photo).

Sept passionnés de la "petite reine" qui avaient auparavant satisfait aux épreuves qualificatives des 200, 300, 400 et 600 kms, et dont certains avaient tenu à participer, pour parfaire leur condition, au Tour de l'Aisne



(510 kms), à la Randonnée en Seine Maritime (400 kms), à la Semaine Fédérale, etc.

Il fallait "boucler" les 1.200 kms en 90 heures maximum. Nos sept représentants l'ont fait en 85 heures 30 minutes, alors que l'on ne notait pas moins de 700 abandons.

Pour parvenir à leurs fins, ils ont dormi un maximum de quatre heures et demie par nuit, en se contentant quelquefois de deux heures et demie.

Ils s'étaient donné pour objectif de finir, dans les temps, tous ensemble. Ils y sont parvenus : c'est là une remarquable victoire d'équipe, pour une pratique pourtant essentiellement individuelle.



Une victoire qui, on le conçoit aisément, a impliqué de prévoir une organisation rigoureuse. Une victoire pour une grande première, qui mérite à n'en point douter un grand coup de champagne.

Volley-ball : un sixième titre consécutif pour la Fonderie

Un record qui sera difficile à battre. Pourtant cette édition 87 de la finale du Challenge aura mis les nerfs des supporters à rude épreuve. En effet, l'équipe du DEMO remportait facilement le premier set, et semblait devoir s'imposer face à l'équipe de la Fonderie

qui, visiblement, ne trouvait pas ses marques. Renversement total de situation cependant dans le second set, où l'on assistait au réveil des Fondeurs. Les troisième et quatrième sets ont été, quant à eux, beaucoup plus équilibrés et âprement disputés, l'équipe du DEMO ne s'inclinant dans ces deux manches qu'après une résistance remarquable.

Le match de classement pour l'attribution de la troisième place a, quant à lui, été remporté par l'équipe du Contrôle Technique Est, laissant la



quatrième place au DEC. A l'année prochaine donc, avec pourquoi pas une nouvelle finale Fonderie-DEMO comme ces dernières années. Cette année, quatorze

équipes ont participé au Challenge.

Rugby : la Section recrute les enfants

La Section Rugby se porte bien : invaincue à la première partie du Championnat, l'équipe est première dans sa série.

Mais, si elle ne crée pas une équipe de jeunes, elle ne pourra pas monter en série supérieure. Pour la saison 87-88, la Section souhaite donc mettre en place une école de jeunes. Toutes les personnes intéressées peuvent s'adresser à J. Kubiak (P. 2168), à J.C. Leclercq (p. 2208) ou à B. Mikolajczyk (p. 2253).

Tennis de table : 15^{ème} tournoi de doubles

Du 19 au 30 octobre se déroulera le 15^{ème} Challenge Interateliens de Doubles de Tennis de Table.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 6 octobre auprès de D. Fiévet (p. 2379), le tirage au sort ayant lieu le 7 octobre à 17 h 30 au châtelet n° 2. Rappelons que l'an dernier, le Challenge avait été remporté par une équipe DPRS : J.M. Lœil et J.J. Nivesse. Amis pongistes, à vos raquettes. Au mois de mai, s'était déroulé le Tournoi Inter-Usines Renault à Ruitz : pour la deuxième fois consécutive Ruitz sortait vainqueur avec 121 points, devant Douvrin et Le Mans.

Malgré un temps incertain en ce premier jour de l'été et un sol détrempé par endroits, de nombreux membres du personnel de FM (ph. 8) sont venus participer aux différentes animations proposées le dimanche 21 juin, dans le cadre des Portes Ouvertes du Comité d'Entreprise.

Très tôt, les inconditionnels du tarot et de la belote (ph. 3), soit un total de soixante-cinq joueurs, devaient battre les cartes, alors que les sportifs "en herbe" se retrouvaient sur le gazon du terrain de rugby pour disputer un match de foot : "vétérans FM" contre "vétérans locaux" (Haisnes et ses environs : ph. 2).

Malheureusement, les bleus devaient être sérieusement battus par les locaux, dont les troupes étaient plus fraîches...

Pendant ce temps, les enfants commençaient à envoyer leurs ballons de participation au concours des ballonets vers... l'Allemagne : c'est du moins l'information que donnait la première carte retournée au Comité d'Entreprise dès le début du mois de juillet.

Ce n'était plus un château, mais un âne gonflable cette fois, dans lequel de nombreux enfants "aptes à marcher et à sauter" ont pu s'égayer librement (ph. 4).

Toute la journée durant, répartis dans tous les stands, les jouets de Noël devaient retenir l'attention à la fois des parents et des enfants (ph. 5), chacun rêvant déjà de Noël, et, pourquoi pas, du Père Noël.

A l'occasion de cette présentation de jouets, un spectacle était offert aux enfants - et aux parents - pendant toute l'après-midi. Spectacle qui remplace, en fait, l'Arbre de Noël



1



2



6



3



7

PORTES OUVERTES DU CE

de fin d'année et au cours duquel les enfants peuvent participer à l'animation.

La toute première manifestation en ce jour de la fête de la musique était en fait un concours d'accordéon, organisé par le Club Photo, qui démarrait dès l'heure du repas de midi. Le jury, composé de trois professeurs de musique, A. Leclercq, J. Paris et E. Vincke, dut se prononcer sur trente-quatre candidats (ph. 6) de tous âges, débutants, amateurs ou professionnels, qui se répartissaient en neuf catégories (voir les résultats dans nos pages "l'Actualité").

C'était ensuite au tour de Francine Guillaumes (ph. 7), plus connue sous le nom de "Julie, ch'est mi", qui devait même commenter la défaite des rugbymen français battus la veille par les All Blacks néo-zélandais !

Ensuite, le spectacle, plus particulièrement réservé aux enfants, en attirait bon nombre autour et sur la scène, puisqu'ils participaient à certains numéros. Tout d'abord, les numéros de jongleur (ph. 10), de ventriloque, d'illusionniste et d'équilibriste s'enchaînaient, encouragés par les "ah" ou les "oh" des spectateurs très impressionnés par les performances réalisées devant



4



5

leurs yeux. Puis, c'était au tour des clowns (ph. 14) d'attirer les petits. Comme les autres années, les Sections du Comité d'Entreprise présentaient leurs différentes activités : la pêche, réelle ou "fictive" (ph. 1), attirait grands et petits vers le bassin à truites, vers les canards, ou vers la pêche surprise. Dans l'après-midi, les Modélistes retraient certains spécimens de leur stand (ph. 12) pour les faire évoluer sur l'étang : un bateau de lutte contre l'incendie, un voilier, un remorqueur, des vedettes rapides. Etait également présentée une maquette de la Calypso, bateau du Commandant Cousteau.

Les Collectionneurs, quant à eux, semblaient moins dérangés que les autres par le temps maussade. Il faut dire que le car alpin de 1924 (ph. 13) obtenait un vif succès, puisque deux-cent-vingt personnes devaient prendre la route à son bord. En plus des expositions de timbres, de minéraux et d'insectes, deux autres véhicules de collection, en état de marche, étaient présentés : une De Meester de 1905 et une Delaunay-Belleville de 1904.

En plus du local aquariophile, la Section Aquariophilie présentait toutes sortes d'animaux : un mangabé, un singe qui devait beaucoup intéresser les enfants ; des araignées qui répondaient aux noms bizarres de gramnostala, palameus fulvipes, phormictopus caserdes, lasiaudora, mais que l'on ne souhaiterait pas forcément rencontrer en dehors de leurs vitrines.

Pour les plus studieux, la Section Echecs offrait la possibilité de s'entraîner tout le temps que le souhaitaient les joueurs (ph. 11).

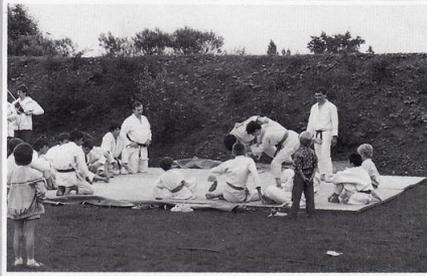
Et "Le Charme" était également de la fête : c'était le thème du concours national organisé par le Club Photo qui, pour l'occasion, présentait une partie des œuvres des concurrents.

Quant aux Sections Sportives, elles étaient pour la plupart présentes, que ce soit sur le stand CSFM ou sur le "terrain" : dans l'après-midi, l'Equipe de Rugby de FM rencontrait le Club d'East Peckham, une sélection londonnienne, et devait se faire battre sévèrement, mais dans la bonne humeur.

Les Pongistes pouvaient s'entraîner au Chalet, les néophytes découvrir les sensations du karting, ou des promenades en poney, les indécis ou les fans regarder les démonstrations de judo (ph. 9), les futurs "Platini" tirer au but sur un gardien de bois.

Malgré le temps, ce n'est pas moins de cinq à six mille personnes qui ont assisté à ces Portes Ouvertes du CE.

Portes Ouvertes qui devaient se terminer, dans la soirée, par un spectacle exceptionnel de cascades auto-moto, donné près du carrefour Fiévet, par Alain Legris et son équipe (ph. 15). Le Comité d'Entreprise avait en effet saisi l'opportunité du passage des cascadeurs dans la région et bénéficiait ainsi de places à tarif réduit pour les membres du personnel. Chacun put ainsi assister à des dérapages contrôlés, des tonneaux, des cascades en bi-cross, exécutés sur des monstres mécaniques qui devaient laisser aux visiteurs un souvenir impérissable.



pour vous, madame

SANTÉ

■ la vitamine K

C'est une vitamine de la coagulation du sang qui maintient le taux de prothrombine¹ à son maximum, tandis que les médicaments de la classe des antivitamines K vont l'abaisser.

Aliments dans lesquels on trouve le plus de vitamines K :

- chou frisé : 724 micro-grammes/100 g
 - épinards : 415 micro-grammes/100 g
 - choux de Bruxelles : 117 micro-grammes/100 g
 - laitue : 120 micro-grammes/100 g
 - cresson : 88 micro-grammes/100 g.
- Il y a aussi de la vitamine K dans le foie de bœuf, le foie de porc, les viandes (100 à 200 micro-grammes/100 g). Ces aliments augmentent donc le taux de coagulation du sang.

■ le miel

La France produit 15.000 tonnes de miel par an, mais cela ne suffit pas à la consommation nationale. Une ruche produit 10 à 15 kg de miel par an.

La composition du miel est variable. On y trouve essentiellement des sucres : glucose, fructose, saccharose. On y trouve aussi de l'eau (17 à 19 %, ce qui explique la forme liquide plus ou moins épaisse du miel), mais très peu de minéraux, d'oligo-aliments : par exemple, seulement 5 mg de calcium et 3 mg de magnésium pour 100 g.

Les teneurs en vitamines sont également très faibles.

Mais il n'y a dans le miel ni conservateur, ni colorant.

Le secret du miel, qui fait qu'il est si recherché et aimé, c'est son parfum (exemple : miel de lavande, miel de romarin).

La gelée royale est une pâte gélatineuse, blanchâtre. Sa grande particularité est sa teneur en protéines (12 %), alors que le miel n'en contient pas, ainsi que sa richesse en oligo-aliments. Mais une ruche n'en produit guère plus de 250 g par an, et la récolte en est périlleuse, difficile.

■ ces sauces qui nous viennent d'ailleurs

pour 100 g	calories	glucides g	lipides g	protides g	sodium mg
Ketchup	99	24	traces	2,1	1123
Salad cream ou sauce salade ...	387	10,3	36	traces	838
Chutney (fruits)	57	14,8	traces	0,2	48
Chutney (légumes)	43	11	traces	0,3	37

■ l'oignon

Pourquoi fait-il pleurer ? Les oignons ne nous gênent pas quand on les regarde, quand on les touche, quand on les achète, quand on les renifle. Les oignons font pleurer seulement quand on les épluche : ils contiennent une substance lacrymogène, qui est un oxyde de propène.

Que faire pour ne pas pleurer ? Éplucher les oignons dans une cuvette d'eau, ou les mettre au réfrigérateur : l'oignon froid ne laissera échapper que très peu de cette substance lacrymogène volatile.

■ des exercices pour garder souplesse et calme des vacances

Prendre l'habitude de faire chaque jour plusieurs fois les mouvements suivants : - debout, bien droite, les mains et les bras relâchés le long du corps ; se pencher en avant sans bouger les hanches, les jambes maintenues tendues. Essayer que les mains touchent la pointe des pieds. Ne pas forcer, mais insister en douceur et en profondeur. Expirer en se penchant et rester penchée jusqu'au moment où l'on doit reprendre le souffle. Se relever lentement et respirer. Recommencer plusieurs fois, mais toujours sans se presser. Il est préférable de faire peu de mouvements en accéléré :

- allongée sur le sol, replier les genoux et essayer d'attraper la pointe des pieds avec les mains. Relâcher doucement et s'allonger sur le sol. Recommencer plusieurs fois. Respirer allongée sur le sol et expirer en pliant les genoux ;
- toujours allongée sur le sol, basculer doucement les jambes tendues et amener les pieds derrière la tête. Attraper l'extré-

mité des pieds avec les mains. Ne pas forcer, se contenter de lever les jambes, si on ne peut mettre les pieds derrière la tête. Expirer en levant les jambes, respirer en les allongeant. Respirer deux fois profondément avant de recommencer le mouvement.

■ les brûlures à la maison

Elles sont le plus souvent la conséquence d'une imprudence ou d'une négligence que le fait de la malchance ou du hasard.

les causes des brûlures

Vous pouvez vous brûler ou brûler vos enfants :

- en renversant un liquide très chaud : eau bouillante, huile, lait ;
- en touchant un objet très chaud : fer à repasser, plaque de cuisson, casserole ;
- au contact d'une flamme : gaz, cheminée, barbecue ;
- en manipulant des produits chimiques : soude caustique (il y en a dans les produits pour déboucher les évier), eau de Javel concentrée, acides ;
- en vous exposant à des rayonnements trop forts : coup de soleil, lampe à bronzer, chauffage d'appoint à infrarouge.

les brûlures légères

Vous avez reçu quelques gouttes d'huile de friture, ou votre main a effleuré le fer à repasser. Vous ressentez immédiatement une douleur vive ; la zone brûlée devient rouge et enflée.

- Ce qu'il faut faire :
- laver immédiatement la brûlure avec de l'eau froide ;
 - appliquer une pommade grasse contre

les brûlures ;

- laisser ensuite à l'air libre.

les brûlures moyennes

Ces brûlures sont plus graves, soit par leur étendue, soit par leur siège, soit par leur profondeur.

l'étendue

Lorsque la surface brûlée dépasse celle d'une paume de la main du blessé, les risques d'infection deviennent importants et la brûlure, même peu profonde et située dans une zone non dangereuse, doit être examinée par un médecin.

- au niveau de l'œil : il s'agit le plus souvent de la projection d'un liquide caustique ou d'un retour de flamme (allumage d'un feu avec de l'essence par exemple). La douleur est atroce et l'œil est menacé.

Ce qu'il faut faire :

- laver immédiatement et abondamment l'œil avec du sérum physiologique ou, à défaut, sous l'eau du robinet.

Ce lavage doit être fait au moins pendant dix minutes ;

- conduire d'urgence le blessé chez un ophtalmologiste ou chez un médecin.

- au niveau des plis, une brûlure même légère peut laisser une cicatrice qui gênerait le fonctionnement de l'articulation. Montrer au médecin les brûlures des mains, des genoux, des coudes.

- au niveau du visage, outre le danger pour les yeux, les brûlures touchant un orifice (nez, oreille, bouche) laissent des cicatrices qui peuvent entraver sa fonction.

la profondeur

Lorsque la brûlure est plus forte, ou que le contact avec l'agent brûlant est prolongé, des couches profondes de la peau sont atteintes. Des cloques remplies d'un liquide clair se forment dans la région brûlée.

Ce qu'il faut faire :

- ne pas percer les cloques, elles constituent la meilleure protection contre l'infection ;
- désinfecter la brûlure avec des compresses imbibées d'un savon antiseptique ;

- couvrir la brûlure d'un pansement stérile et montrer le blessé à un médecin.

les brûlures graves

Il n'y a pas que les incendies qui peuvent provoquer des brûlures graves dans une maison. Les imprudences sont là encore bien souvent en cause.

L'accident le plus fréquent est sans doute celui provoqué par la casserole remplie d'un liquide bouillant, et dont le contenu vient ébouillanter l'enfant qui a saisi le manche dépassant à l'extérieur de la cuisinière.

Ou l'enfant laissé seul dans la baignoire et s'amusant avec le robinet d'eau chaude ; ou le fer à repasser laissé sur la planche, avec un fil pendant dans lequel il se prend les jambes. C'est encore cette maman trop pressée qui met son bébé dans le bain sans avoir vérifié la température de l'eau.

La surface de peau brûlée est souvent considérable. La peau ainsi mise à nu laisse s'écouler une grande quantité de plasma, provoquant rapidement un choc semblable à celui que l'on observe en cas d'hémorragie.

L'infection est très difficile à éviter chez ces grands brûlés ; c'est pourquoi il faut prendre toutes les précautions sur les lieux de l'accident, afin d'éviter au mieux la contamination des brûlés par les microbes.

Ce qu'il faut faire :

- sortir le brûlé du lieu de l'accident, mais sans s'exposer inutilement ;
- étendre le blessé sur un linge stérile, ou à défaut sur un drap très propre, et l'envelopper dans ce linge sans le déshabiller ;
- appeler d'urgence les secours (pompiers, services médicaux spécialisés).

remarque : s'il s'agit d'une brûlure par projection de produit chimique, déshabiller le blessé et le laver abondamment avec de l'eau froide avant de l'envelopper dans un linge stérile ou dans un drap.

¹ - Substance contenue dans le sang, qui participe à sa coagulation.



■ les œufs aurore

Faire cuire des œufs durs (il faut compter un œuf et demi par personne), les couper dans la largeur en deux morceaux égaux. Retirer les jaunes en gardant les blancs intacts : couper un petit chapeau à chaque extrémité, les garder pour la décoration finale.

A part, préparer une sauce béchamel (il faut compter 1/2 litre de lait pour 5 à 6 personnes), ajouter de la sauce tomate, bien saler et poivrer.

Dans une assiette, mélanger des biscottes écrasées (ou de la chapelure) aux jaunes d'œufs, et ajouter du lait chaud. Bien saler et poivrer. Rajouter 2 à 3 cuillères à soupe de sauce béchamel. Le mélange doit être homogène et avoir la consistance d'une farce assez ferme.

Verser le reste de sauce béchamel dans un plat allant au four. Bourrer les demi-œufs avec la farce, les recouvrir des petits chapeaux et déposer le tout dans la sauce. Mettre au four 10 à 15 minutes. Ce plat, à la fois délicieux et facile à préparer, peut s'accompagner de frites, de riz ou de pâtes.

■ la tarte aux poires frangipane

Ingrédients pour 6 à 8 personnes : 500 g de pâte brisée, 500 g de poires fraîches ou au sirop, 1/2 litre de crème frangipane, gelée d'abricots.

Étaler la pâte au rouleau, enfoncer un moule à tarte beurré et fariné. Garnir avec la crème frangipane et faire cuire à four chaud.

Lorsque la tarte est cuite, disposer les morceaux de poires côté à côté et napper avec la gelée d'abricots.

Préparation de la crème frangipane, ingrédients : 2 dl de lait, 1 œuf entier, 1 cuillère à soupe de maizena, 50 g de sucre, 100 g de farine d'amandes. Délayer le sucre avec l'œuf entier, ajouter la maizena, la farine d'amandes et le lait chaud. Faire épaissir en remuant sur feu doux. Retirer au premier bouillon. Laisser refroidir.

